



Doc. 13651
26 janvier 2015

La situation humanitaire des réfugiés et des personnes déplacées ukrainiens

Amendement¹ n° 22

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, remplacer la première phrase par la phrase suivante :

« Du fait de l'annexion de la Crimée par la Fédération de Russie et du conflit armé dans le Donbass ukrainien, plus de 850 000 personnes (en janvier 2015) ont été déplacées à l'intérieur de l'Ukraine et plus de 150 000 personnes ont fui en Fédération de Russie. »

Déposé par:

ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, CE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
L'OVOCHKINA Yuliya, Ukraine, CE
LABAZIUK Serhiy, Ukraine, NI
LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, NI
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE
SELVİ Ömer, Turquie, CE
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, NI
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
UNGURYAN Pavlo, Ukraine, NI
VLASENKO Sergiy, Ukraine, NI

1. 2015 - Première partie de session

